

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 03.133

L'An Deux Mille Trois, le 18 décembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint au Maire.

DATE DE CONVOCATION

12 DECEMBRE 2003

DATE D'AFFICHAGE

12 DECEMBRE 2003

ETAIENT PRESENTS : MM. LE GUEUT, HUGENDBLER, Mmes GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, M. COASSIN, Mmes CROUE, DOUMECQ, DURAND, GRAMMATICO, ISENDICK, JOLY, MM. LIBOUBAN, MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. RAYMOND, SIMONNET, Melle TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. MOST par M. LE GUEUT
Mme MONTRON par M. BOISNARD
M. BUJARD par M. CHABANEAU
M. CAU par Mme CROUE
Mme COURTIN par Mme GRAMMATICO
M. FAVRE par Mme PELTIER
M. GUIARD par Mme JOLY
Mme LABEYRIE par Mme GEOFFROY
M. POTENNEC par Mme LECOMTE
Mme TERRIEN par M. DENIS

ABSENTS-EXCUSES : Néant.

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 23
Nombre de Votants : 33

Mme ISENDICK a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°5 DE L'EXERCICE 2003

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal l'approbation d'une décision modificative de crédits N°5/2003.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

. Ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur,

. Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- De modifier les crédits de l'exercice 2003 comme suit :

<u>BUDGET PRINCIPAL</u>	DEPENSES	RECETTES
6574 20 - Subventions	+ 8 239,00	
022.01 - Dépenses imprévues	- 8 239,00	
	=====	
	0	
 <u>CAREL</u>		
<u>AMORTISSEMENTS</u>		
28184.24	-	+ 5 240,00
21831.24	+ 8 082,00	-
68118.24	+ 5 240,00	-
70671.24	-	+ 8 082,00
	=====	=====
	+ 13 322,00	+ 13 322,00

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 22 décembre 2003
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS